

## DEVOIRS DE VACANCES !

### Situation:

En CAP, l'administration dispose de 11 voix.

La CFDT, l'UNSA, et FO disposent de 7 voix.

La FSU (Snetap-Snuitam) et la CGT disposent de 4 voix.

### Problème n°1

#### Question 1 :

Quelle(s) organisation(s) ont a priori la plus forte capacité à se faire entendre ?

#### Question 2 :

\* Sachant que les critères défendus par la FSU et de la CGT sont :  
l'ancienneté dans le service public, au sein du ministère de l'agriculture, dans le corps et dans le grade et l'âge,

\* Sachant que « le » critère de l'administration est : le respect du seul classement opéré par le directeur de la structure,

\* Sachant que les autres organisations syndicales adoptent à 80% les propositions de l'administration...

Quels sont les critères retenus par les autres organisations syndicales ?

#### Question 3 :

Quel est le pourcentage de chances dont dispose un adjoint administratif âgé qui a stagné toute sa carrière, de bénéficier d'un avancement peu avant son départ en retraite ?

Problème 2 :

Concernant l'avancement au grade d'AA1

Sur une assiette de calcul de 197 agents avec un taux de promotion de 40%,  
on obtient une liste de 78 agents promouvables.

L'administration n'en propose que 49.

**Question 1 :**

Combien d'agent sont-ils oubliés par l'administration ?

**Question 2 :**

Sachant que l'administration décide de supprimer l'examen professionnel, et de ne faire avancer les agents qu'"au choix", que vont devenir les oubliés des listes des proposé-es- ?

**Question 3 :**

Quelles sont les organisations qui s'interposent, questionnent et demandent une expertise pour comprendre la situation, récupérer les postes perdus, et rattraper les agents spoliés ?

**Question 4 :**

Suite aux exigences de ces organisations (avez-vous trouvé ?), quelles solutions l'administration trouve t-elle ?

**Réponse à la question 4 :**

*Organisation d'un examen professionnel dès le mois d'octobre 2014,*

*annoncé dès le mois de juillet par une note de service,*

*qui permettra aux 29 oubliés*

*plus 2 agents qui ont été promus à cette CAP au titre de 2013*

***= 31 postes d'adjoints administratifs 1<sup>ère</sup> classe récupérés***

***+ la possibilité à des agents non proposés d'atteindre le grade supérieur***

***malgré le peu d'intérêt que leur marque leur supérieur...***

Les réponses aux autres questions sont laissées à l'inspiration de chacune et chacun

Ces petits exercices sont le résumé de ce qui s'est passé  
à la Commission Administrative Paritaire des Adjoints Administratifs les 11 et 12 juin 2014.

**Le SNETAP-FSU vous souhaite une bonne résolution des problèmes !!!**